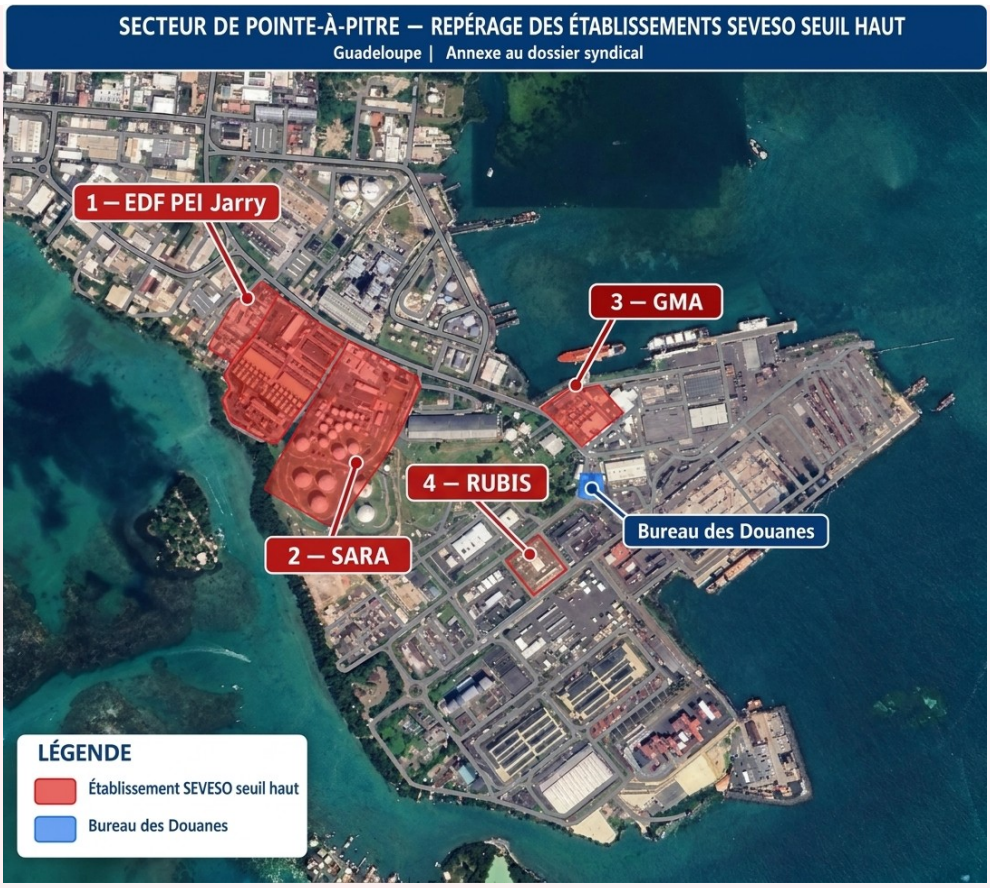
SEVESO, LE SITE DU BUREAU DE JARRY AU CŒUR DU RÉACTEUR

Sécurité des agents à Jarry : Assez de promesses, place aux solutions !

9 novembre 2026 · Diffusion immédiate



L'hôtel des douanes de la Pointe Jarry est situé au cœur d'une zone particulièrement exposée aux risques d'accident industriel (SEVESO).

Les 3 sites SEVESO (seuil haut) en Guadeloupe sont tous situés en zone portuaire de la ZI de Jarry :

- SARA (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles) : Dépôt d'hydrocarbures à Pointe Jarry
- Rubis Antilles Guyane (Rubis Énergie) : Stockage et embouteillage de GPL à Jarry
- EDF PEI : Centrale thermique avec stockage de fioul

Ce sujet revient régulièrement sur la table en instance de dialogue social, notamment au cours de l'examen du DUERP et du PAP (Plan Annuel de Prévention).

Inutile de vous démontrer la nécessité de prévenir et de mettre en place tout organe de protection pour préserver au mieux la santé, la sécurité et la vie des agents face à ces risques rares, mais dont des accidents dévastateurs ont émaillé l'actualité (ex : LUBRIZOL en 2019, AZF en 2001).

L'UNSA a constaté une prise en compte du problème par notre direction mais ce sujet n'a que trop duré.

Au cours de la séance plénière de FS du 30/10/2025, l'administration présentait un DUERP reprenant ce risque en « VERT ».

Alors, l'UNSA avait argumenté et obtenu le relèvement de la cotation du risque SEVESO (initialement repris en VERT sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Or, lors du dernier examen du DUERP (GT des 3 et 10/09/2026), l'UNSA a relevé que le niveau de cotation du risque avait été abaissé (passé de JAUNE à VERT). Ainsi, c'est bien l'intervention de l'UNSA Douanes, appuyée des représentants des OS présents, qui a pu corriger cette « bévue ». En somme, alors même qu'il n'y a aucun avancement concret sur cette problématique, l'administration revoit le niveau de ce risque à la baisse.

D'ailleurs, c'est pour cette raison que la parité syndicale s'est abstenue à l'unanimité au moment du vote du PAP lors de la FS du 24/09/2026.

Position de l'UNSA

L'UNSA Douanes Guadeloupe n'acceptera jamais que l'Administration, au motif de faire des économies ou de contraintes liées à l'immobilier domanial de l'État, expose la santé et la sécurité des collègues.

L'UNSA Douanes attend :
– des réponses claires (autre que « c'est une compétence Préfecture »)
– des recherches de solutions effectives,
– et des évolutions au bénéfice de la santé et de la sécurité des agents.

Les actions correctives à mener par l'Administration doivent impérativement être mises en œuvre. La sécurité des agents n'est ni négociable ni différable.
Quand bien même les directives SEVESO datent de 2004, l'Administration devra faire preuve d'exemplarité et s'engager plus avant pour mettre en œuvre les recommandations en matière de prévention des risques.
L'UNSA Douanes Guadeloupe n'acceptera plus le non-respect de la réglementation au prétexte d'économie ou d'une résignation fataliste.

Un bâtiment insécurisant

Le bâti de l'hôtel des douanes de Jarry est réalisé sur la base d'une **structure en IPN**.

Il s'agit d'une architecture reposant sur une ossature métallique dont les vides sont habillés pour créer les cloisons et façades.

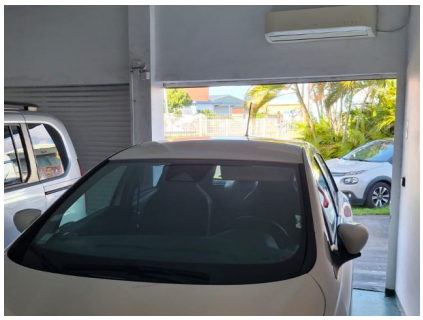
Très concrètement, en cas d'explosion (chez RUBIS par exemple), ce bâtiment serait soufflé (effet de blast) et risquerait de s'écrouler, n'offrant aucune protection (par effet d'écran) aux occupants du site.

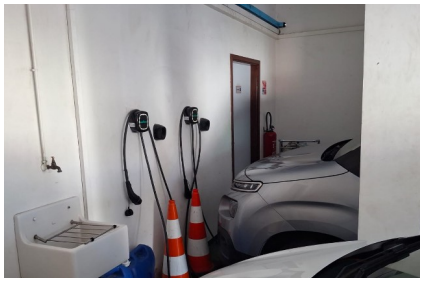
Certes, le risque zéro n'existe pas. Mais alors pourquoi ce choix d'architecture en 2002 alors qu'il est évident que ce risque existe pour un bâtiment situé dans une zone exposée ? (cf. Géorisques - PPRT Jarry)

Pas de local de confinement ni de protection

Le 11 octobre 2024, l'ISST (Inspectrice Santé Sécurité au Travail) visitait l'hôtel des douanes de Jarry et **établissait un rapport accablant sur plusieurs points**. L'ISST préconise la mise en œuvre de mesures internes de secours (en cas d'accident industriel), constituer des kits de confinement et s'assurer de la capacité d'identification des différentes alertes par les personnels. Ainsi, **la création d'une salle de protection et de confinement apparaît nécessaire**. Aujourd'hui, cette salle de confinement serait le garage !







**La salle de confinement*

Rappelons au passage que la parité syndicale a rencontré de **vives résistances de la part de notre direction pour obtenir la communication de ce fameux rapport !**

Suite à nos interpellations en instance, notre direction affirme avoir réalisé des **remontées d'informations sur le sujet au niveau de la DG.**
Et depuis ? **Des avancées récentes auprès de la Préfecture et des solutions provisoires !**

Toutefois, les représentants UNSA reste vigilant afin que le provisoire ne devienne pas du définitif.
Votre équipe UNSA Douanes Guadeloupe veillera à ce que le projet de création dune salle de confinement aux normes aboutissent.

Pour une réelle valorisation… et en faveur des agents

L'Administration tente régulièrement de calquer des dispositions empruntées au secteur privé à la fonction publique. Mais pas folle la guêpe ! Ces transpositions ne concernent curieusement que les mesures les plus défavorables aux agents (réduction de rémunération en cas d'arrêt maladie, jour de carence).
L'exercice de missions dans un environnement à risques doit être rétribué et reconnu. C'est déjà le cas pour la SURV, **l'UNSA ne comprend pas pourquoi certains services CO en sont exclus.**
En effet, la pénibilité et l'exposition à des risques particuliers sont aussi le lot de plusieurs services CO.

Alors l'UNSA demande, au nom de l'égalité professionnelle et en réponse à la problématique d'attractivité, que cette incurie soit corrigée pour nos collègues exerçant dans la branche OP/CO.

UNSA DOUANES GUADELOUPE EXIGE

- **le respect strict du Code du Travail**
- **la création de la salle de protection et de confinement aux normes en vigueur**
- **l'instauration d'une prime dite SEVESO valorisant l'exercice de l'activité professionnelle sur un site exposé directement**

L'ADMINISTRATION A UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ.

ALORS METTONS-LA FACE À SES RESPONSABILITÉS !

Venez échanger avec votre équipe UNSA à notre prochaine RMIS.

RDV en salle syndicale le 24 novembre à partir de 10h.

UNSA DOUANES GUADELOUPE, NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES AGENTS.

